

Organisation internationale de normalisation

Les Normes internationales pour les entreprises, les gouvernements et la société

Normes > Certification

Certification...

aux normes de systèmes de management ISO

Les organisations et les entreprises s'engagent souvent dans une démarche de certification aux normes de systèmes de management ISO (par exemple ISO 9001 ou ISO 14001) même si rien ne les y oblige. Si elles ont souhaité se conformer à ces normes, c'est avant tout pour améliorer l'efficacité et la rentabilité de leurs activités.

Différentes raison peuvent pousser une entreprise à vouloir obtenir la certification :

- il peut s'agir d'une exigence contractuelle ou réglementaire;
- elle peut être indispensable si c'est un critère décisif pour les clients;
- elle peut s'inscrire dans le cadre d'un programme de gestion des risques;
- elle peut servir à motiver le personnel en représentant un objectif clair à atteindre pour la mise en place du système de management.

L'ISO ne fournit pas de services de certification

L'ISO élabore des Normes internationales, y compris les normes de systèmes de management telles qu'ISO 9001, ISO 14001 et ISO 31000. Mais, pour aucune d'entre elles, elle n'assure de services de certification. Ces services sont assurés par des organismes de certification externes, qui sont pour la plupart des organismes privés. Par conséquent, une entreprise ou une organisation ne peut pas être certifiée **par** l'ISO.

Apprenez-en plus sur la publicité pour votre certification ISO 9001:2008 ou ISO 14001:2004 dans ce document pdf.

Quand une entreprise ou un organisme est certifié **conforme à** une norme ISO, l'organisme de certification lui octroie un certificat. Même si l'indication de la norme ISO figure sur le certificat, ce n'est pas l'ISO qui l'a délivré.

Même si l'ISO n'exerce pas d'activités de certification, son comité pour l'évaluation de la conformité (CASCO) a produit un certain nombre de normes qui se rapportent au processus de certification. Les critères d'application volontaire spécifiés dans ces normes sont le reflet d'un consensus international sur les bonnes pratiques de certification. Les entreprises et les organismes exercent en règle générale conformément à ces Normes

internationales. Pour un complément d'informations, reportez-vous à la liste complète des Normes du CASCO.

Certification – Assurance écrite (sous la forme d'un certificat) donnée par une tierce partie qu'un produit, service ou système est conforme à des exigences spécifiques.

Enregistrement – En Amérique du Nord on parle d'enregistrement plutôt que de certification.

Accréditation – Reconnaissance formelle par un organisme indépendant, en général un organisme d'accréditation, qu'un organisme de certification est compétent pour procéder à la certification. L'accréditation n'est pas obligatoire mais elle est un gage de confiance supplémentaire. L'organisme de certification dit «accrédité» a fait l'objet d'une vérification pour garantir sa conformité à des Normes internationales.

L'Étude ISO - 2011

Chaque année, l'ISO procède à une étude des certifications de conformité à ses normes de système de management. La toute dernière édition fait état d'une augmentation significative du nombre de certifications de conformité à ISO 27001 (sécurité de l'information) et à ISO 22000 (sécurité des denrées alimentaire) ainsi qu'aux normes sur la gestion de l'énergie et le management environnemental.

Plus d'information sur l'étude ISO et les principaux résultats en téléchargement gratuit



Choisir un organisme de certification

Quelques suggestions pour choisir un organisme de certification :

- évaluer plusieurs organismes de certification;
- garder à l'esprit que le moins cher pourrait s'avérer très coûteux à long terme, si le travail d'audit réalisé est insuffisant;
- chercher à savoir si l'organisme de certification met en œuvre la norme ISO/CEI 17021:2011, Evaluation de la conformité Exigences pour les organismes procédant à l'audit et à la certification des systèmes de management;
- demandez si l'organisme est accrédité. L'accréditation n'est pas obligatoire, un organisme qui n'est pas accrédité peut être parfaitement fiable. L'accréditation n'en reste pas moins une confirmation indépendante de compétence. Pour connaître les noms des organismes de certification accrédités, contactez l'organisme national d'accréditation dans votre pays;

Visitez le site du <u>International Accreditation Forum</u>. (Cliquez sur "IAF Members and Signatories" puis sur le nom de votre pays, les coordonnées de votre organisme national d'accréditation apparaîtront. Contactez cet organisme ou visitez son site Web pour obtenir une liste des organismes de certification accrédités dans votre pays.)



Réclamations ayant trait à la certification

Si vous jugez que certaines normes de systèmes de management ISO comme ISO 9001 ou ISO 14001 sont mal utilisées, faites en part à l'ISO, ces questions nous intéressent.

En savoir plus pour soumettre un réclamation à l'ISO.

Utilisation du logo ISO

L'ISO n'autorise pas l'utilisation de son logo en relation avec les activités de certification. Le logo de l'ISO est une marque déposée qui ne saurait être utilisée en dehors de l'ISO, sauf autorisation expresse. L'utilisation du logo ISO dans ce contexte pourrait laisser croire que l'ISO effectue des activités de certification.

Confidentialité et droit d'auteur Nom et logo Plan du site Emploi FAQ Contacter l'ISO















Nous nous engageons à ce que notre site Web soit accessible à tous. Pour toute question ou suggestion concernant l'accessibilité du site, contactez-nous.

© Tous droits réservés.